

Sujet : [INTERNET] Avis défavorable / projet éolien de Messac

De : Xavier Mathieu <xave.mathieu@orange.fr>

Date : 03/06/2023 14:49

Pour : pref-participation-public@charente-maritime.gouv.fr

Mr Le commissaire enquêteur,

Je vous demande de prendre en compte mon avis défavorable à la demande de dérogation à l'interdiction de destruction d'espèces protégées.

Je constate en effet, malgré les impacts avérés sur des espèces protégées et l'avis défavorable du Conseil National de Protection de la Nature que la société Windstrom maintient ce projet en l'état.

Cela paraît invraisemblable, voire scandaleux, qu'une entreprise parée de "vertus écologiques", s'oppose à la protection de la biodiversité. Est-ce que d'autres alternatives ont été proposées et étudiées ?

Pour l'ensemble de ces motifs, j'espère un avis défavorable de votre part.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le commissaire enquêteur, l'expression de mes sincères salutations

Fait à Bernac le 03 juin 2023,

Xavier Mathieu